



RELEVÉ DE DECISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT Du 2 decembre 2013

1/ Approbation du compte rendu du conseil de l'IUT du 17 septembre 2013

Le compte rendu du conseil d'IUT du 17 septembre 2013 est approuvé la majorité.

Votants:	23
Pour :	5
Abstentions	18

2/Subventions

Le Conseil de l'IUT approuve les subventions au titre de l'année 2014 accordées par l'IUT aux associations suivantes : ASSODIUT, ARIUT, UNPIUT, ACSIB et BIZU.

Votants:	23
Pour :	21
Abstentions :	2

3/ Décision modificative budgétaire n°2

- o Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité la DBM n°2

Votants:	23
Pour :	23

4/ Règlement intérieur

Le conseil de l'IUT approuve les modifications du règlement intérieur.

Votants:	23
Pour :	18
Contre :	3
Abstentions :	2

5/Représentants au Conseil de l'Orientation de l'ARIUT

Le conseil de l'IUT approuve les candidatures des personnes suivantes au conseil de l'Orientation de l'ARIUT :

- ❖ Laurent Andrieux en qualité d'enseignant chercheur
- ❖ Xavier Daran en qualité d'enseignant
- ❖ Christine Guichou Marquet en qualité de personnel BIATSS
- ❖ Jérémy Solignac en qualité d'étudiant
- ❖ Thierry Villemur en qualité de chef de département

Votants:	23
Pour :	22
Abstention	1

6/Charte prestations Maison Intelligente

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité la charte concernant la Maison Intelligente précisant une nouvelle définition des prestations offertes par la MI et les tarifs correspondants.

Votants:	23
Pour :	23

7/Tarifs de location et prestations de service

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité les tarifs de location des locaux de l'IUT ainsi que les tarifs concernant les prestations de service dans le cadre de manifestations se déroulant au sein de l'IUT.

Votants:	23
Pour :	23

Fait à Blagnac le 3 décembre 2013

Le Président du Conseil de l'IUT
Toulouse II Blagnac

Pascal Legout

